

Corrigé du TD**Les axes de développement stratégique des offices****Proposition de plan****Introduction :**

En fonction des résultats des diagnostics interne et externe, le notaire choisit une orientation stratégique pour s'adapter à son environnement, pérenniser ses activités, voire les développer.

Près de 4000 études ont moins de 20 salariés. Dans ce contexte les choix stratégiques restent limités compte tenu de la taille des études et de l'obligation d'instrumenter.

Néanmoins, existe-t-il des axes de développement des offices ?

Les spécificités du notariat ne permettent pas au notaire, chef d'entreprise, d'opter pour toutes orientations stratégiques possibles.

Cependant la croissance et la spécialisation restent des stratégies dominantes chez les notaires.

Dès lors, nous pouvons nous interroger sur les contraintes liées aux spécificités de la profession (I) et sur les principales orientations stratégiques des notaires (II).

I. Des contraintes liées aux spécificités de la profession limitent l'utilisation d'une palette stratégique plus large.***A. Les spécificités liées au notaire et à son activité***

Notaire, officier public, activité encadrée (monopole) et activité plus libre (concurrence)

B. Les spécificités liées à la taille et au secteur de l'entreprise

Les études sont essentiellement des TPE

Secteur lié à des services juridiques donc encadrés

Rôle du CSN, structure pyramidale

II. Les principales orientations stratégiques développées par les notaires.***A. La croissance***

Définition/Enjeux

Croissance interne et externe

Intérêts/limites

B. La spécialisation

Reste encadrée et règlementaire

Définition.

GRH/Investissement immatériel

Conclusion

Résumé

Ouverture